

PV AG VPR du 1er février 2022

Maison des associations Royan

émargements : 18h/18h30

Présents à jour de la cotisation : 28 personnes (dont un membre bienfaiteur)

10 pouvoirs

Soit 38 votants (il n'y a pas de quorum dans les statuts pour la validité des votes.

Sont présents à l'AG deux représentants de la municipalité de ROYAN, (Michel Denis, adjoint aux sports, Gilbert Loux, adjoint vie associative) ainsi que Mr Devouge, adjoint voirie, réseaux, espace vert, représentant de la commune de VAUX SUR MER.

Absents excusés : Marie Pierre Quentin, conseillère départementale canton de Royan, Fabienne Labarriere, conseillère départementale canton de la Tremblade, Patrick Marengo, maire de Royan

Déroulement de l'AG et votes

1- commission des votes (comptage des bulletins pour le vote du CA) :

sont proposés : Isabelle Prevost, Daniel Duverger et Olivier Bacon

Vote pour : à l'unanimité

2- approbation du PV de l'AG constitutive pour la création de l'association janvier 2020

Il n'y a pas eu d'AG en 2021 pour raison sanitaire

Vote pour : à l'unanimité

3- cooptation de Mr Michel Renault au sein du CA

Proposition de président de séance à l'AG

Vote pour : à l'unanimité

4-rapport moral :

- présentation des différentes actions 2020/2021 : Muncyclables, fête du vélo, journée des associations, cyclistes brillez, ainsi que divers contacts avec plusieurs municipalités, avec la CARA, relais des campagnes FUB (consultation des communes, baromètre des villes cyclables, campagnes élections départementales et régionales « parlons vélos »)

- points d'amélioration souhaités : un référent VPR par commune, plus d'échanges avec les adhérents, recueil des demandes et suggestions, vélos écoles, approfondissement des connaissances notamment sur la réglementation.

Vote pour : à l'unanimité

5- rapport financier, après Vérification des comptes

Recettes : cotisations 945€, dont 600€ bienfaiteurs, et 300€ subventions, uniquement par la ville de Royan.

Les investissements les plus importants concernent la mise en œuvre du site internet, l'achat de la flamme, pour un total de 609€

Solde : 692€

Vote pour : à l'unanimité

6- élection du CA (vote à bulletin secret)

Sur les 12 membres élus, 6 ont quitté le CA au cours de l'année pour diverses raisons.

6 nouvelles candidatures sont proposées

Vote pour : à l'unanimité pour les 6 candidats

Liste des membres pour 2022 : Dominique Baudouin, Olivier Bacon, Michel Renault, Isabelle Prevost, Daniel Duverger, Estelle Gironnet

Marc Bauhain, Michel Carré, Georges Gressel, Jeanine Doutreleau, Catherine Fettu, Frédéric Masset.

Une réunion a fait suite à l'AG pour l'élection du nouveau bureau. 1ère réunion du bureau le 10 mars 2022.

Candidats pour être référent commune :

Philippe Guilet : La Tremblade, Bernard Milot pour Semussac, Jean Lacaze pour Épargnes

Débats et questions : points soulevés par les participants

- souhait des représentants de la municipalité de Royan : mise en place d'un projet «vélos école » à approfondir avec les différentes instances concernés, souhait fort d'y intégrer l'association VPR. Il y a une réelle demande des écoles.
- Dominique souligne l'importance d'une formation proposée par la FUB pour avoir des accompagnateurs agréés, car c'est souvent le point de blocage pour des interventions.
- Mr Devouge soutient ce genre de projet et insiste également sur la mise en place de conférence ou animation en direction d'un autre public : les personnes plus âgées qui souhaitent reprendre le vélo mais qui ont peur ».
- Aménagement piste cyclable/piétons sur la zone Royan2 : projet départemental non satisfaisant, comment agir ? Des actions revendicatives organisées par l'association VPR pourraient être soutenues par les municipalités concernées Royan, Médis.